



# Pôle travaux

Assises Régionales du Développement Durable

2 décembre 2015

# Rôle d'ARCENE

- ▶ Echanges et remontées d'informations entre les différentes parties prenantes du dispositifs et satellites,
- ▶ Identification, repérage et accompagnement des futurs Rénovateurs BBC,
- ▶ Mise à dispositions réseaux, contacts,...
- ▶ Appuis logistiques
  - ▶ Constitution du Club Normand des Rénovateurs BBC
  - ▶ Constitution du Club des Auditeurs..

# Présentation du Club

*des attentes à la constitution de l'Association*

# Présentation du Club

## *des attentes à la constitution de l'Association*

### ► Article 1 : Forme et dénomination

Il est fondé entre ceux qui adhèrent aux présents statuts et ceux qui y adhéreront ultérieurement une Association, régie par la Loi du 1er juillet 1901 modifiée et ses textes d'application.

**Cette Association est dénommée : Club Normand des Rénovateurs BBC**

### ► Article 3 : Siège social

Le siège social de l'Association est fixé à la Maison du Bâtiment sise 8, rue Saint Nicolas à Caen, 14000.

Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision du Conseil d'Administration.

# Présentation du Club

## *des attentes à la constitution de l'Association*

### ► Article 5 : Composition

Peuvent être membres adhérents les personnes morales reconnues en tant que Rénovateur BBC selon les critères 2015 du dispositif initié par le Conseil Régional. Ces critères étant évolutifs, ils seront arrêtés dans le cadre du Règlement Intérieur de l'Association.

Chaque membre adhérent prend l'engagement de verser une cotisation annuelle, dont le montant est fixé chaque année par l'Assemblée Générale Ordinaire.

**Les membres adhérents sont regroupés en 2 collèges, chaque membre ne pouvant faire partie que d'un seul collège ;**

- **les Rénovateurs BBC labellisés depuis plus de 2 ans,**
- **les Rénovateurs BBC labellisés depuis moins de 2 ans,**

Les représentants des membres adhérents de l'Association sont désignés par l'organe exécutif de chaque membre.

Les membres de l'Association et leurs représentants ne peuvent percevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées.

# Présentation du Club

## *des attentes à la constitution de l'Association*

### ▶ Article 2 : Objet

Cette Association a pour objet **la promotion et le développement des Rénovateurs BBC en Normandie**, notamment par

- ▶ le recensement, l'enrichissement et la diffusion des bonnes pratiques,
- ▶ le développement et la promotion des compétences des Rénovateurs BBC

Elle a pour mission le regroupement de ces acteurs, organise la concertation et met en avant des objectifs d'intérêt commun.

# Présentation du Club

## *des attentes à la constitution de l'Association*

### ▶ Article 2 : Objet

Ses missions viseront à :

- ▶ Valoriser les Rénovateurs BBC et leurs actions,
- ▶ Défendre les intérêts et statuts des Rénovateurs BBC, leurs missions et qualités
- ▶ Représenter les Rénovateurs BBC dans les relations et les négociations avec les Institutions et organisations nationales et régionales,
- ▶ Mettre en place un réseau régional d'échanges et de mutualisation,
- ▶ D'effectuer des missions d'étude et de conseil en rapport avec son objet,
- ▶ D'organiser, de promouvoir et assurer des actions de sensibilisation, d'information et de formation
- ▶ Communiquer et promouvoir les Rénovateurs BBC au travers de manifestations

## Quelques priorités

- ▶ Valoriser les actions et savoir-faire, en région et au-delà,
- ▶ Echanges et mutualisation,
- ▶ Formation et suivi des nouveaux Rénovateurs BBC
- ▶ Communication et commercialisation,